

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 FEVRIER 2009.

Présents : Mme Ch. Merkt . Mrs :F. Busser, D. Hainin, Ch. Le Cosquer, D. Munier, S. Riviere, P. Rougy, P.V. Roy.

Excusées : V. Barencourt, V. Ehret (pouvoir à P.V. Roy), A.M. Seigeot (pouvoir à F. Busser)

Compte-rendu de la séance u 28 novembre 2008.

La lecture du compte-rendu permet de faire le point sur les travaux prévus en 2009 : rien n'est encore concrétisé. Par ailleurs le marché du bois d'œuvre est peu porteur, il y a beaucoup d'invendus : on espère un changement de tendance pour les ventes de l'automne.

Le compte-rendu est adopté.

Subvention au CCAS.

La participation financière de la commune au budget du CCAS reste inchangée à 400 €

Subventions aux associations.

Elles sont reconduites au même niveau qu'en 2008, à savoir :

Fil d'Argent : 150 € Harmonie Municipale de Danjoutin : 100 €

Association Sportive de Bavilliers : 150 €

P'tite Scène de Banvillars : 300 €

Taux des quatre taxes.

La fiscalité communale reste très inférieure la moyenne départementale. Comme prévu dans les orientations budgétaires la municipalité poursuit son choix d'une remise à niveau très progressive, à raison de 3% par an. Ceci a permis d'éviter jusqu'à présent une augmentation brutale et contrainte.

En conséquence : la taxe d'habitation passe de 5,68 à 5,85%

le foncier bâti passe de 7,11 à 7,32%

le foncier non bâti passe de 29,07 à 29,94%

la taxe professionnelle passe de 8,87 à 9,14%

Repas des Anciens des cinq villages.

Il a été pris en charge efficacement par les membres du CCAS de Banvillars et a réuni 155 convives.

Les factures sont parvenues et permettent de connaître le prix de revient : 24,96 personne.

Une réunion bilan est organisée en mairie le 11 Février avec les représentants des autres communes.

Le maire remercie celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de cette journée..

Site internet.

Le site internet de la mairie de Banvillars est désormais en ligne à l'adresse :

www.banvillars.com

Il réunit déjà de nombreuses informations utiles et intéressantes et continuera de vivre et s'enrichir, grâce au groupe de quatre conseillers qui ont participé à la mise en place.

Le conseil municipal se félicite de la collaboration de Mr J.Duffet et lui adresse ses remerciements pour la conception et la réalisation de cet outil de communication moderne et adapté.

Questions diverses.

Un premier regard sur l'exercice budgétaire 2008 peut être porté. Les travaux d'aménagement du centre-village sont maintenant entièrement réglés. Le solde des subventions a été demandé : cela représente environ 24 000 €. Malgré les investissements importants l'année 2008 laisse une trésorerie très correcte à la commune : elle n'a pas eu recours à la ligne de crédit ouverte à la Caisse d'Épargne.

Comme l'année passée le conseil municipal se réunira une première fois pour examiner les comptes de gestion et comptes administratifs, et une deuxième fois fin mars pour voter les budgets (communal et assainissement).

D'après des observations indiscutables, il apparaît que certains habitants de la commune prennent l'endroit où se trouvent les eco-points pour une décharge à ciel ouvert. Ce comportement est détestable au regard des efforts de la grande majorité pour préserver l'environnement et la propreté du village. S'il devait persister il est clair que la municipalité fera appel aux gardes nature et leur demandera de verbaliser.

La séance est levée à 22h30